



*Journée de formation
à la Cour de cassation*

**"La collecte transfrontalière de preuves numériques en matière pénale –
L'Europe à la hauteur des défis actuels et futurs?"**

**Mercredi 19 septembre 2018
de 17 h 30 à 19 h 00**

Grand' chambre de la Cour de cassation

Entrée 5, quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

Demande d'inscription par mail
colloque.parquet.courdecassation@justice.fr



17 h 00 - 17 h 30

Accueil des participants

17 h 30 - 17 h 50

Propos introductifs

François CORDIER,

Premier avocat général de la chambre criminelle de la Cour de cassation

17h 50 - 18 h 25

La collecte transfrontalière de preuves numériques en matière pénale – L'Europe à la hauteur des défis actuels et futurs? Le point de vue européen

Dr. Vanessa FRANSSSEN,

Professeur chargé de cours à l'université de Liège

18 h 25 - 19 h 00

La collecte transfrontalière de preuves numériques en matière pénale – L'Europe à la hauteur des défis actuels et futurs? Le point de vue français

Jean PRADEL,

Professeur émérite de l'université de Poitiers